

# FOOT BUSINESS

## À Auxerre, on veut des supporters, pas des campeurs

**NATACHA DEVANDA**

Bon élève de la Ligue 2, en passe de monter en Ligue 1, l'AJ Auxerre se sent pousser des ailes. Et en attendant, commence à pousser les murs de ses tribunes, avec une forte envie de bétonner les alentours pour se développer et accueillir toujours plus de footeux et de supporters, le tout avec la bénédiction de la ville. Pour ce faire, l'AJA vient de mettre la main sur le modeste camping municipal – quelque 4 ha de verdure proches du centre-ville – qui, pour son malheur, jouxte le stade Abbé-Deschamps.

Jusqu'à l'automne dernier, le camping L'Arbre sec accueillait des amoureux des bords de l'Yonne, des festivaliers, des cyclotouristes ou encore des saisonniers, qui venaient se loger, à tout petit prix. Cette année, le 1<sup>er</sup> avril, jour habituel de la réouverture du lieu, les portes du camping sont restées fermées. Exit les « campeurs », place aux footeux !

L'histoire remonte à l'hiver dernier. Le 21 décembre 2023, lorsque (presque) tout le monde a la tête aux fêtes de fin d'année, le maire (LR), Crescent Marault, met à l'ordre du jour du conseil municipal la vente du camping. Montant : 308 000 euros, « soit 6,97 euros le mètre carré, ce qui est très loin des prix réels auxerrois, qui tournent plutôt autour de 100 euros le mètre carré », estime Florence Loury, conseillère municipale d'opposition EELV, qui porte l'affaire devant le tribunal administratif de Dijon. La Ville se défend en arguant que le prix a été fixé par le service du Domaine. « C'est vrai, réplique M<sup>e</sup> Abramowitch, avocate de Florence Loury. Mais, pour estimer le prix, le Domaine s'est basé sur les données de la ville sans faire d'investigations. » Oubliant au passage, selon la juriste, de prendre en compte le bâti, la viabilité du terrain (avec eau potable, gaz, électricité, eaux

### Aux chiottes le camping municipal !

usées, téléphone...), son bon positionnement géographique proche du centre-ville ou encore la qualité du parc arboré. « Et surtout, sans aucune considération pour la destination du terrain, à savoir la transformation du site en zone commerciale », note encore l'avocate. Car l'actionnaire principal de l'AJA, le milliardaire chinois James Zhou, et le président du club, Baptiste Malherbe, ont de grandes ambitions pour le stade Abbé-Deschamps et ses environs : nouvelles tribunes, agrandissement de la boutique, construction d'un hôtel cinq étoiles... Tant pis s'il faut, in fine, sacrifier le camping municipal et sa trentaine de beaux arbres. On fait feu de tout bois quand il s'agit, comme l'affirme Baptiste Malherbe, « de se tourner vers la haute performance ». Aussi, quand un petit bâton comme Florence Loury vient coincer la roue du foot business, le boss de l'AJA s'agace. « C'est pénible, ces gens qui remettent en cause les expertises, c'est nous faire perdre du temps », a-t-il lancé au micro de France 3 Bourgogne. S'opposer à ce projet serait, selon Thierry Hubac, directeur de la communication du club, « s'opposer à tout ce que l'AJA représente pour la population et apporte à son territoire ».

Après un recours en référé-suspension, qui a été rejeté par le juge, le tribunal de Dijon devra, la prochaine fois, se prononcer sur le fond de l'affaire, à savoir la demande d'annulation de la vente et la réouverture du camping. Le dossier déposé devant les juges est conséquent : absence d'information des élus et de concertation avec les habitants sur le projet, et surtout, ce prix de vente défiant toute concurrence... « Un manque à gagner pour les finances publiques de la ville », estime encore l'élue écologiste, qui dit ne pas être opposée au projet de développement de l'AJA, mais pas au prix de la bétonnisation d'un parc et de la suppression d'un équipement municipal utile au public. Ni au mépris de la démocratie locale. ●